

Protection des captages d'eau potable

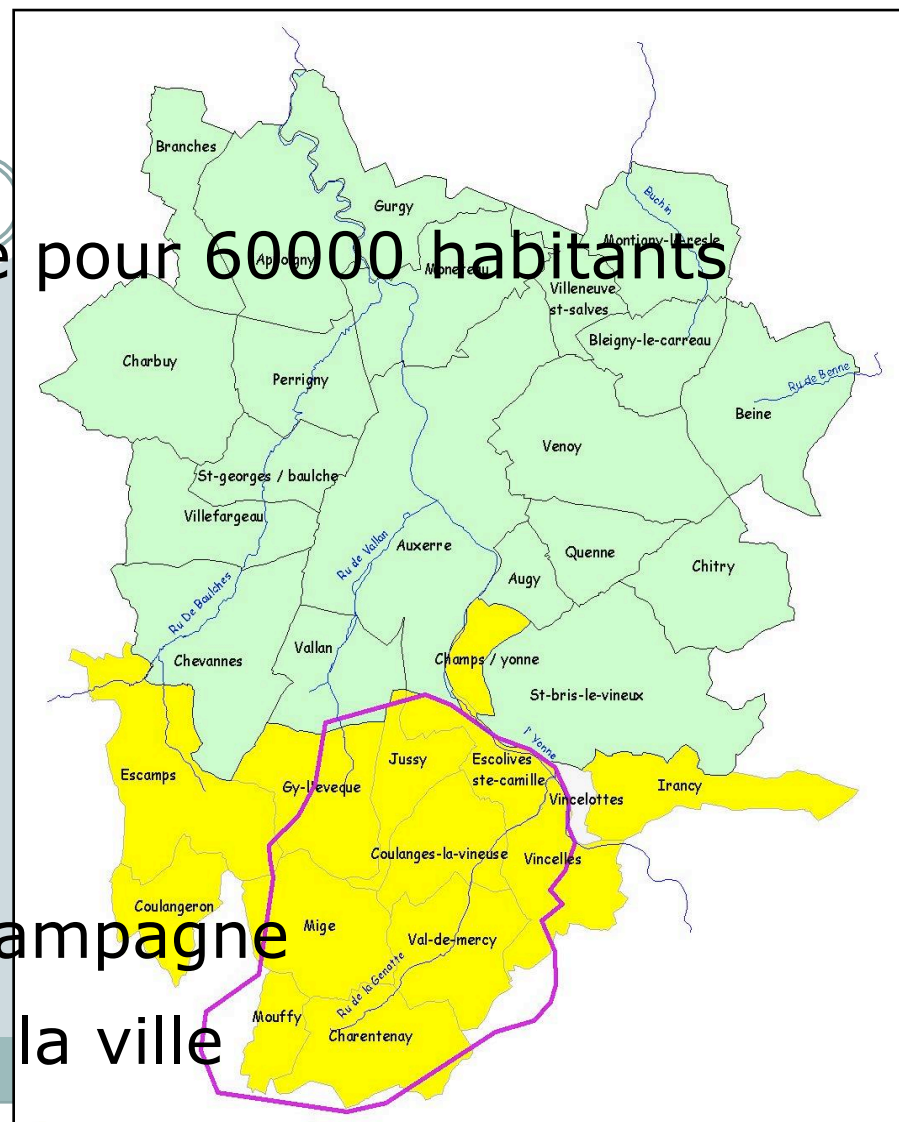
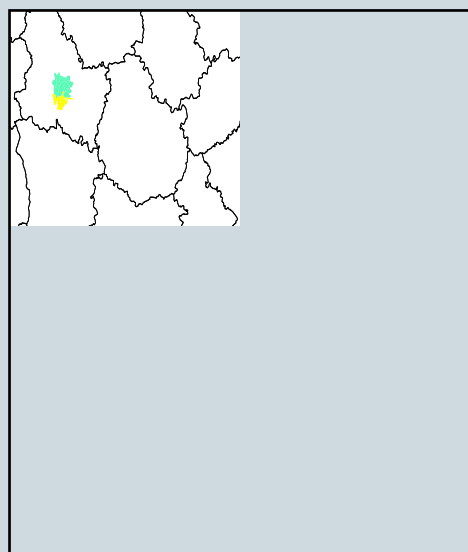


**L'ASSOCIATION POUR LA QUALITÉ DE
L'EAU POTABLE DE LA PLAINE DU
SAULCE**

Denis Roycourt
Vice-président de la communauté de l'Auxerrois
Chargé de l'environnement

UNE ACTION TERRITORIALE

La « Plaine du Saulce » :
un réservoir d'eau potable pour 60000 habitants



Territoire « producteur » : la campagne

Territoire « consommateur » : la ville



Les origines de l'Association

1994: Émergence des pics de nitrates

1997: Etude hydrogéologique: fondement d'un territoire cohérent à l'échelle de la ressource

1998: Création de l'association

Objectifs:

- ✓ Regrouper les collectivités
- ✓ Organiser le débat
- ✓ Diagnostiquer les sources de pollution
- ✓ Proposer des actions préventives
- ✓ Mettre en œuvre ces mesures

BAC de la plaine du Saulce

- BAC plaine du Saulce majoritairement agricole
- Surface: 10 000 hectares, dont 6500 SAU
- Grandes cultures prépondérantes
- Arboriculture et viticulture développées sur quelques communes
- Démarrage actions depuis 2002 (cultures intermédiaires, conseil fertilisation, ctrl pulvé...)
- MAET Grande culture en 2008
- Ajout MAE viti/arbo pour 2009
- Nombre restreint d'entreprises



De l'Association... à la signature du Contrat Rural

La phase de construction: Etat des lieux

Diagnostic global préalable au contrat rural

- ✓ Etude socioéconomique
- ✓ Elaboration d'une méthodologie en agriculture « raisonnée »
- ✓ Analyse des productions végétales
- ✓ Diagnostic des sources ponctuelles de pollution en agriculture
- ✓ Cartographie des sols du bassin d'alimentation de captage
- ✓ Diagnostic collectivités



Le Contrat Rural en actions

Mesures proposées:

- Diagnostic environnemental
- CIPAN
- Bandes enherbées
- Remise en herbe de terres arables
- Bac de rétention
- Plan prévisionnel de fertilisation
- Et contrôle des pulvérisateurs

Culture intermédiaire: moutarde



Bande enherbée

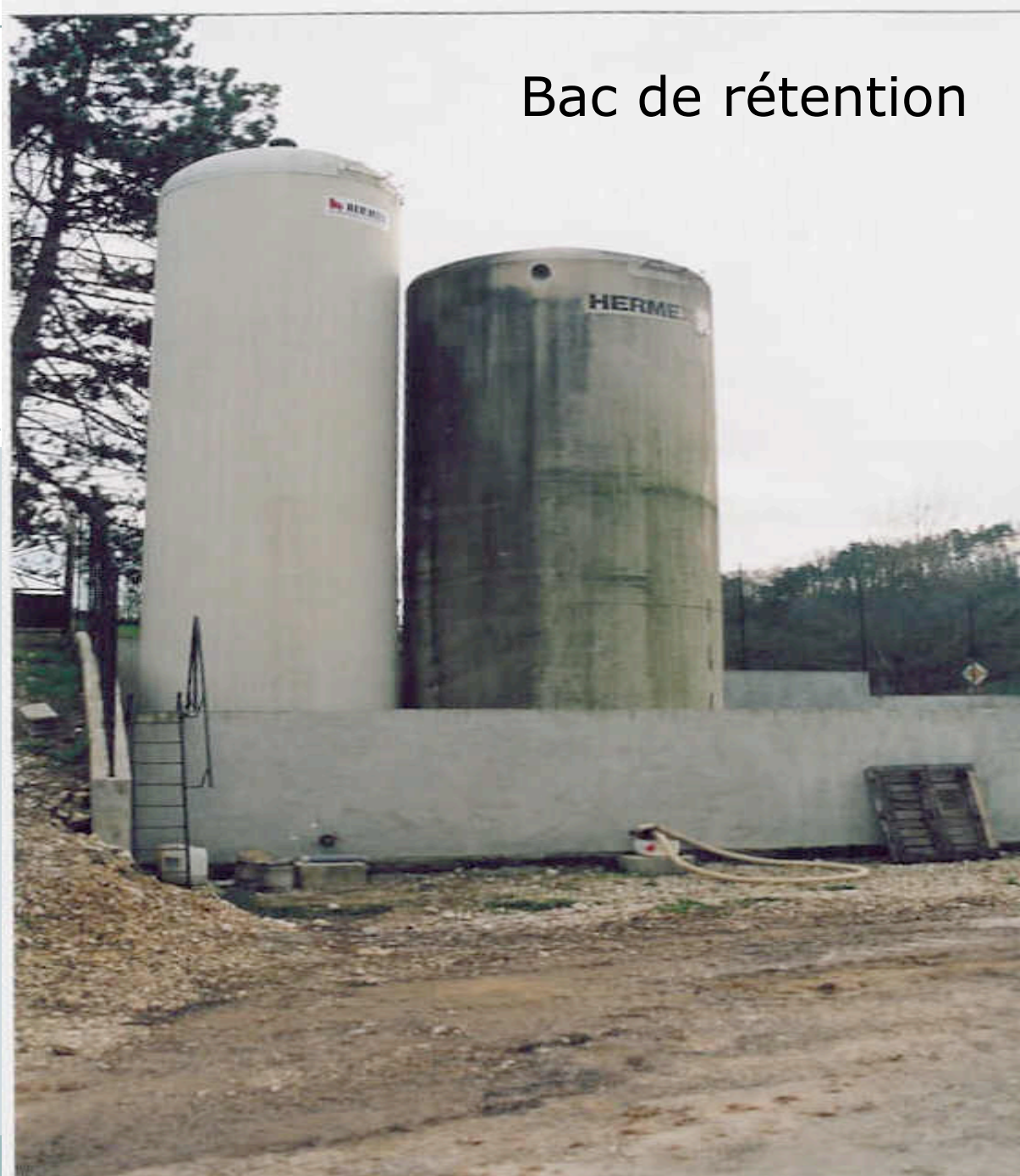




Contrôle de pulvérisateurs

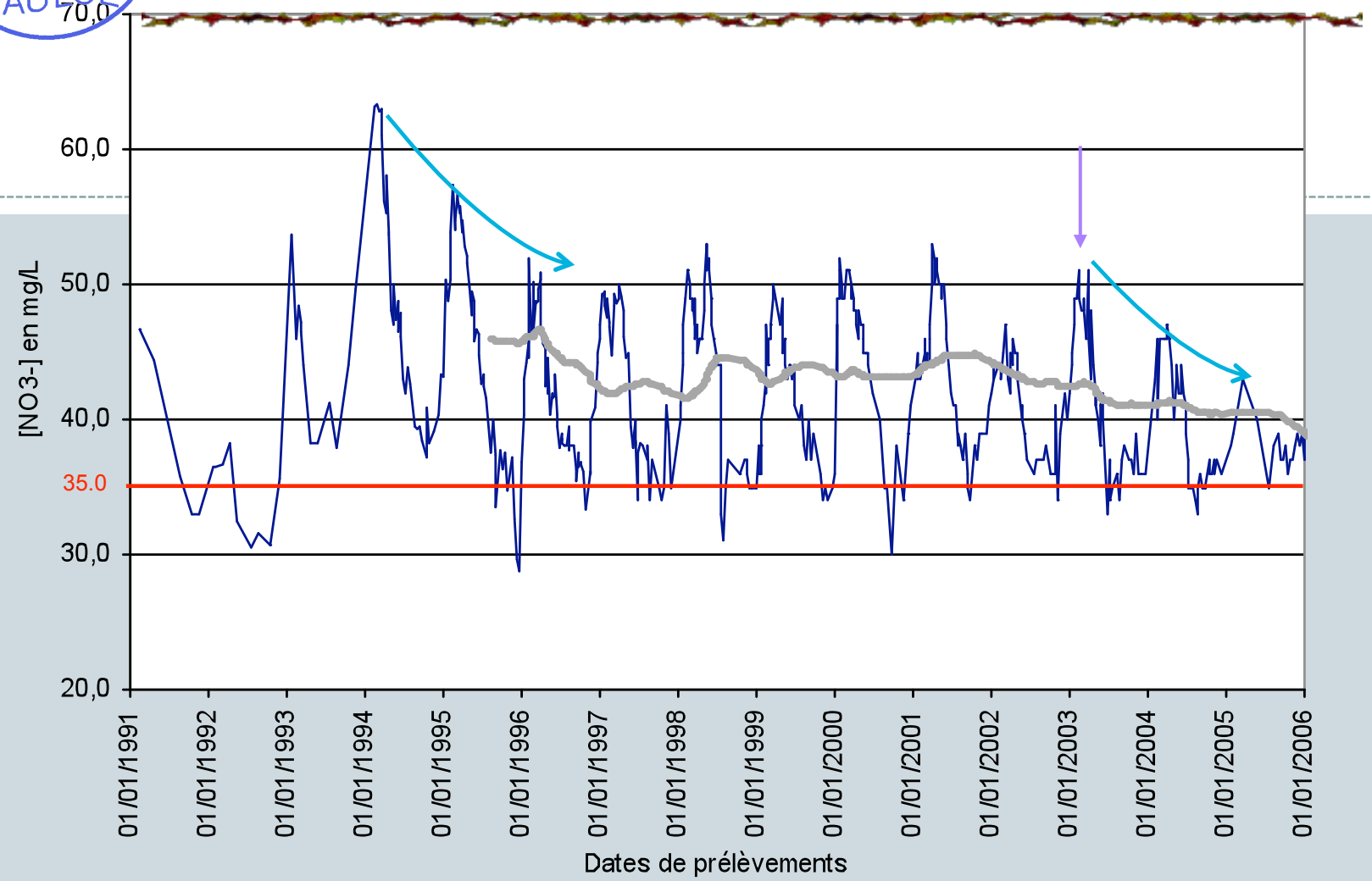


Bac de rétention





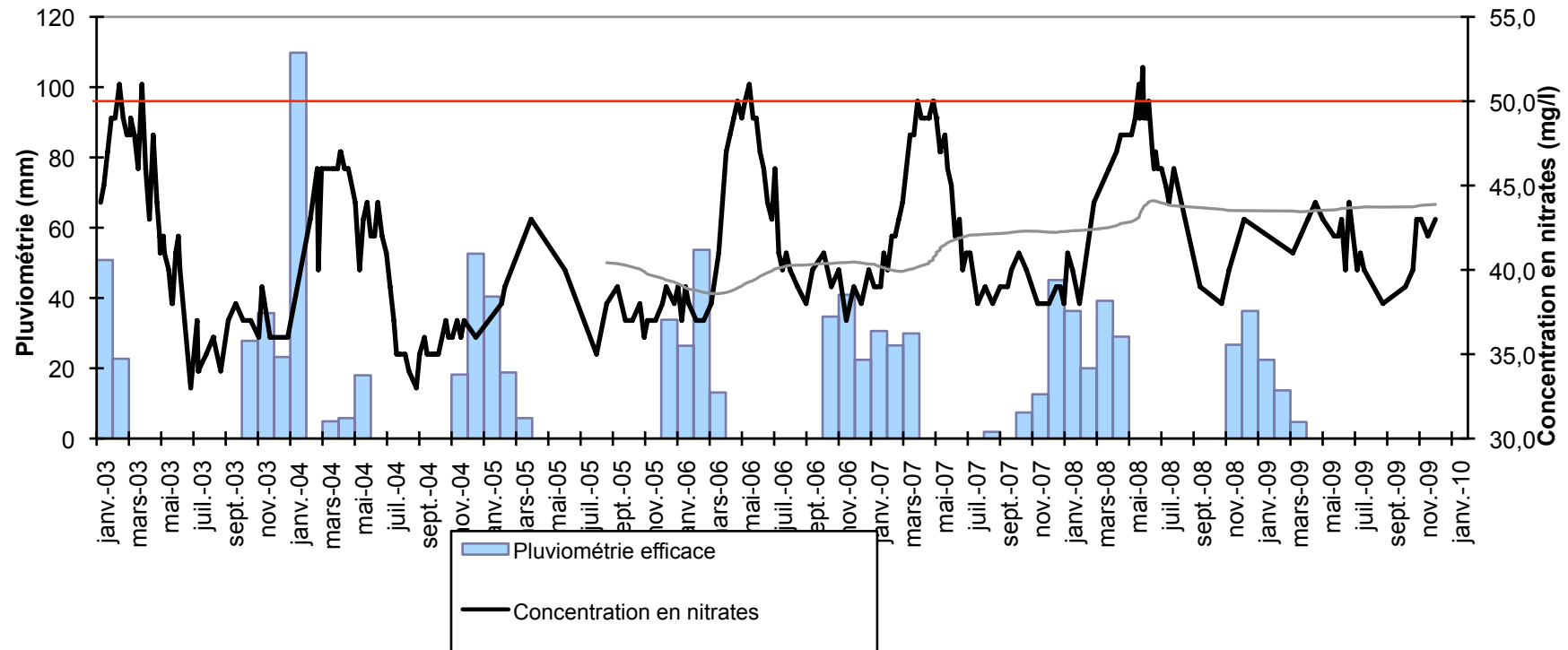
Les résultats...



— [NO3] — Moy. mobile sur 90 pér. ([NO3])

Analyses d'eau

Evolution de la concentration en nitrates au captage de la Plaine du Saulce P2
Focus 2003-2009



Bilan: la qualité de l'eau comme impératif



- Des ressources en eau souterraines vulnérables,
- Un partenariat ville-campagne éprouvé, avec une bonne implication des agriculteurs,
- Mais des résultats mitigés,...
- ...Et la nécessité d'aller plus loin.

Extension de l'action préventive BAC de la plaine des Isles/Boisseaux/Chitry/Augy



- Territoire mixte urbain/rural
- Surface: 10 100 hectares, dont 5780 ha SAU
- Grandes cultures prépondérantes
- Démarrage MAET en 2009
- Partie médiane du BAC = Auxerre
- Partie avale du BAC = Zones d'activité
- Volet assainissement : Contrat d'agglomération
- Volet « entreprises »

Volet artisanat-entreprises: objectifs



- Connaître importance de la pollution aux solvants chlorés et possibilités remédiation
- Diagnostiquer les entreprises à risque
- Maîtriser et réduire les rejets des activités économiques: signatures de conventions

Les alternatives aux MAET (mesures de l'Etat)



- **Projet d'une filière courte d'approvisionnement en biomasse:**
 - Le switchgrass comme objet d'expérimentation: étude de faisabilité
 - Etude d'approvisionnement en circuit court et d'organisation de la filière en relation avec l'installation de chaudière biomasse dans le réseau de chaleur des hauts d'Auxerre.

Les alternatives aux MAET (mesures de l'Etat)



- **Projet de production de biogaz:**
 - Substitution de cultures annuelles « classiques » par des cultures annuelles « rustiques » (160 ha dont 11 en zone rouge)
 - Objectif de deux cultures par an: durée de couverture des sols maximale
 - Production sans pesticides, fertilisation organique (digestat composté)
 - + Méthanisation agricole des déchets fermentescibles issus de la restauration collective d'Auxerre.

Les alternatives aux MAET (mesures de l'Etat)



- Achat par la communauté des terres les plus sensibles aux pollutions (26 ha classée en zone rouge):
 - Installation d'agriculteurs/ maraîchers bio en liaison avec la restauration collective de la ville d'Auxerre (bail de location avec des clauses environnementales).
 - Un verger conservatoire va être installé sur 5ha acquis par la ville à proximité du captage de la plaine des Isles.